

Règlement du Prix BCN Boost

1. But du prix

Le Prix BCN Boost est un concours organisé par la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) qui concerne l'un de ces trois domaines : économie, société et durabilité. Il a pour objectif de stimuler la créativité, l'innovation et de développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes du canton de Neuchâtel. En outre, il vise à amener une valeur ajoutée au canton dans le domaine de l'innovation.

2. Jury

Le jury est composé de cinq représentants de la BCN, issus de divers services. Le jury décide des trois projets finalistes, puis du vainqueur du Prix BCN Boost lors de la soirée de remise du Prix.

Le jury prend ses décisions en toute indépendance et délibère valablement lorsque quatre de ses membres au moins sont présents. En cas d'égalité des voix, celle de la présidence est prépondérante. Les membres du jury s'engagent à respecter la confidentialité des informations transmises et des dossiers en tout temps et à ne les utiliser à aucune autre fin que l'exercice de leur activité de membre du jury. Les délibérations sont également couvertes par le secret, seules les décisions du jury font l'objet d'un procès-verbal. Le secrétariat du jury est assuré par la BCN.

3. Prix

Le Prix BCN Boost décerne quatre récompenses totalisant CHF 14'000, répartis de la manière suivante :

Lauréat :	CHF 10'000.-
2 ^{ème} place :	CHF 2'000.-
3 ^{ème} place :	CHF 1'000.-
Prix du public	CHF 1'000.-

CHF 14'000.-

Si aucun projet ne correspond suffisamment au but et aux critères d'évaluation du prix, le jury n'est pas tenu d'attribuer les prix.

4. Participation

Pour pouvoir prendre part au concours chaque participant-e-s doit avoir entre 16 et 28 ans et habiter dans le canton de Neuchâtel ou y étudier.

Les participant-e-s doivent déposer leur candidature sous la forme d'une vidéo de 3 minutes maximum expliquant le projet, son but et ses perspectives.

La langue du concours est le français. Le délai pour le dépôt du dossier de candidature est annoncé via le site <https://www.bcn.ch/prix-bcn-boost>.

La participation au concours peut se faire de manière individuelle ou en groupe. Dans ce dernier cas, tous les membres du projet doivent avoir entre 16 et 28 ans. Un candidat ne peut présenter qu'un seul projet par édition. La participation au concours est gratuite. Les dépenses résultant de la préparation du dossier pour le concours sont exclusivement à la charge des participant-e-s.

5. Déroulement

1^{er} tour : les candidatures reçues sont évaluées par le jury pour s'assurer qu'elles correspondent aux critères définis.

Pitch : les projets qui répondent aux critères pour participer au concours, présentent leur projet en 1 min devant le jury. C'est une opportunité supplémentaire pour les participant-e-s de défendre leur projet et les membres du jury peuvent juger de la profondeur du sujet. Le jury ne délivre pas de commentaires aux équipes.

2ème tour : le jury sélectionne les trois projets finalistes. Ils participeront à une soirée de coaching menée par les membres du jury, ainsi que de jeunes entrepreneurs neuchâteloises, afin d'améliorer le contenu de leur projet et les préparer à la soirée de remise du Prix.

Prix du public : les vidéos de tous les projets qui ont participé à la soirée des pitch sont postées sur le compte Instagram BCN Boost et le public peut voter pour son projet favori.

3ème tour (finale) : soirée de clôture du Prix BCN Boost avec les pitch finaux des trois finalistes devant les membres du jury et un parterre d'invités. Les membres du jury désigneront le vainqueur et remettront les prix.

6. Critères d'évaluation

Les projets présentés seront évalués par le jury sur les critères suivants :

- Créativité et originalité
- Impacts social et environnemental
- Pertinence
- Potentiel de concrétisation du projet

7. Proclamation des résultats

Les résultats du premier tour seront diffusés sur le site <https://www.bcn.ch/prix-bcn-boost>.

Les trois finalistes retenus seront ensuite invités à participer à la soirée de coaching, puis à venir défendre leur projet devant le jury lors de la finale du Prix BCN Boost au cours de laquelle le projet lauréat, la 2ème place, la 3ème place, ainsi que le prix du public seront désignés.

8. Obligation des participants

Tous les participant-e-s du concours s'engagent à:

- Accepter sans restriction les dispositions du présent règlement
- Prendre part à la cérémonie de remise des résultats
- Autoriser l'utilisation du projet, de son nom et de son image en générale dans le cadre de toute communication de la banque relative au Prix BCN Boost
- Renoncer à tout recours concernant les conditions d'organisation du concours et les décisions du jury
- Accepter de répondre annuellement à un questionnaire de suivi

Le non-respect de ces engagements entraînera le retrait du projet dont fait partie le/la participant-e concerné-e.

9. Entrée en vigueur

Le présent règlement a été approuvé par la Direction de la BCN et entre en vigueur en date du 1^{er} novembre 2024.

Envoi des dossiers

Les dossiers doivent être adressés
via le formulaire du site internet : <https://www.bcn.ch/prix-bcn-boost>